

Maître
d'ouvrage :
SMAVAS



Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de
l'Aisne Supérieure (SMAVAS)
**Mission de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement
de la continuité écologique de la Biesme et ses
affluents**

Maître d'œuvre :



Réunion de chantier au Islettes – Au lieu-dit du Moulin Moulet :

La réunion de chantier débute à 9h30 au droit du bras de décharge du Moulin Moulet.

MM. Demaux et Santin présentent les travaux déjà réalisés.

Les travaux ont démarré lundi 12/09 par les abattages les plus complexes, et notamment le peuplier qui surplombait l'habitation et qui posait problème pour le remblaiement du bras usinier.



Figure 1 : Abattages d'arbres à risques réalisés par un élagueur de l'entreprise (A gauche : Peuplier surplombant l'habitation - A droite : Taille d'un saule en têtard à 3m)

Le transfert des matériaux depuis le site de fourniture (chantier de la STEP de Clermont en Argonne) à débuté ce jeudi matin. Aussi une pelleteuse à été livrée sur le site de à Clermont et 4 tracteurs acheminent les matériaux.



Figure 2 - Gauche : Terres apportées depuis le site de Clermont en Argonne - A droite : Broyat produit à partir des houpiers des arbres abattus

Les averses de la nuit précédente ont rendu les manœuvres légèrement plus salissantes, aussi, l'entreprise fournira une balayeuse et se chargera du maintien de la propreté des voiries qu'elle impacte (principalement la rue à proximité du cimetière des Islettes).

M. Fayon explique que les maçonneries à l'aval seront démantelées et qu'une noue connectée par l'aval sera réalisée dans le tiers aval du bras de décharge.



Figure 3 : Maçonneries aval - Avant et en cours de démolition

Concernant l'ouvrage principal :

M. Parisot interroge sur la technique de mise hors d'eau du radier à découper.

M. Santin indique que l'entreprise prévoyait de réaliser un batardeau et de pomper l'eau depuis la Biesme pour contourner l'ouvrage.

M. Parisot craint pour les rejets de fines dans le cours d'eau et le risque de colmatage, aussi, il préférerait que soit mise en place une dérivation gravitaire classique via un tuyau PVC.

Une solution sera donc à réfléchir sur la mise hors d'eau du radier.

À la suite de la réunion, M. Fayon propose à l'entreprise de combiner les deux techniques. Il s'agirait premièrement de réaliser un batardeau et dériver le flux de la Biesme via l'emplacement de l'ancienne turbine (Moins de 20m de tuyau nécessaire).

Le canal de l'ancienne turbine permettra le passage de l'eau sans qu'elle ne puisse revenir sur le radier.

Le radier pourra être fermé depuis l'aval pour éviter que l'eau ne remonte. Les eaux s'infiltrant sous les batardeaux pourront quant à elle être pompées à l'aide d'une petite pompe pour eaux chargées

classique. Le rejet se fera en haut d'un talus végétalisé pour permettre la décantation des fines dans l'herbe.

Concernant la découpe du radier, la cote finie après travaux devra être abaissée de 37cm par rapport à l'état actuel.

Cependant, un radier devra être recréé durant les travaux. Il s'agira d'un fond pierreux liaisonné qui permettra d'imiter un radier naturel en jouant un rôle stabilisateur sur la maçonnerie latérale.

Aussi, en intégrant l'épaisseur de ce radier, il sera nécessaire d'abaisser le point le plus haut de 52cm puis d'y recréer le radier d'environ 15cm d'épaisseur.

Le radier béton sera réalisé sur toute la longueur du bâtiment, puis, une fois dans la fosse de dissipation, il s'agira de placer des blocs libres et légèrement agencés pour réaliser un fond pierreux qui viendra s'achever sur le radier naturel à l'aval.

Durant la découpe du radier, M. Fayon se rendra disponible pour valider les cotes avant le liaisonnement.

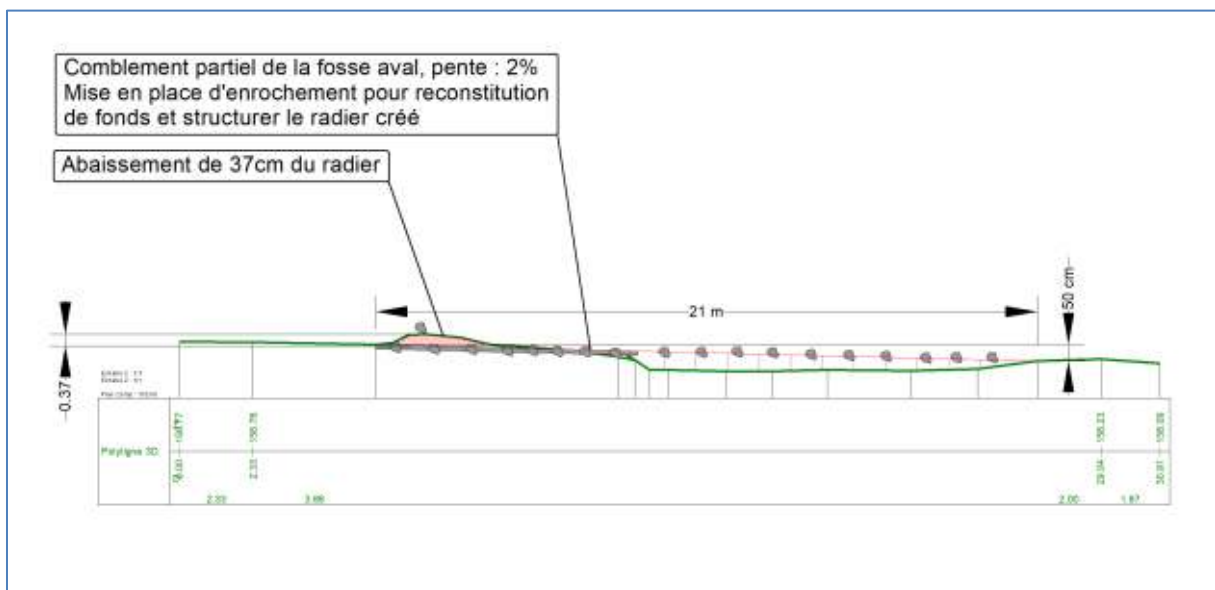


Figure 4 : Profil en long projet du bras principal

M. Fayon explique que la rive gauche sera démantelée pour réaliser un talus en technique mixte, il s'agira sur le bas de talus de réaliser un enrochement du pied de berge et des lits de plançons de saules.



Figure 5 : Exemple de réalisation protection de berge en technique mixte

Les ouvrages permettant la manœuvre des vannes seront arrasés au niveau de la passerelle pour les poutrelles extérieures et au niveau du radier pour la poutrelle centrale.

M. Lopinsky reposera ultérieurement le garde-corps qui protège actuellement le bras de décharge.

Prochaines réunions :

Réunion de chantier 9H30 le jeudi 22 Septembre 2022

<i>A faire durant la semaine :</i>	<i>Organisme concerné</i>
Réaliser/Diffuser le compte rendu de réunion	Fluvialis
Réaliser une visite intermédiaire si nécessaire pour vérification des lignes d'eau/cotes de fonds	Fluvialis
Organiser la prochaine réunion	Fluvialis/SMAVAS
Continuer les travaux et avertir la MOE en cas de problématique	CDUB
Assurer la mission d'animation avec les propriétaires/exploitants riverain	SMAVAS

Sans remarque une semaine après sa diffusion, ce compte-rendu est considéré comme validé.